



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Suspension de la procédure de faillite

Date de publication: SHAB 14.01.2022

Date d'échéance prévue: 14.01.2024

Numéro de publication: KK03-0000029423

Entité de publication

Office des faillites du canton de Neuchâtel, rue de l'Epervier 4, 2053 Cernier

Suspension de la procédure de faillite Bouille & Cie SA en liquidation

Débiteurs:

Bouille & Cie SA en liquidation
CHE-102.001.577
Monruz 17
2000 Neuchâtel

Date de l'ouverture de la faillite : 06.12.2021

Date de suspension: 04.01.2022

Montant de l'avance de frais: CHF 30'000.00

Remarques juridiques:

La faillite est clôturée, faute d'actifs, si, dans le délai indiqué, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée, si la garantie s'avère insuffisante.

Publication selon les art. 230 et 230a LP.

Délai : 10 jours

Fin du délai: 24.01.2022

Point de contact:

Office des faillites du canton de Neuchâtel,
rue de l'Epervier 4, P.O.B. 64, 2053 Cernier,
2053 Cernier

Remarques:

But : fabrication, achat et vente de boîtes de montre en métaux précieux ou non précieux. Propriétaire du bien-fonds no 2757 du cadastre de La Coudre.

Si aucune avance de frais n'est effectuée, chaque créancier gagiste peut, dans un délai de

20 jours dès la publication, exiger de l'office la réalisation de son gage (art. 230a al.2 LP).
Cette requête doit être adressée par écrit à l'office des faillites.